

Objet : Voyage de finissants à Toronto – 15 au 17 mai 2026

Chers parents et tuteurs,

Afin de souligner la fin du parcours scolaire de nos élèves de 5e secondaire, nous organisons un **voyage de finissants à Toronto** du **vendredi 15 au dimanche 17 mai 2026** (note : le vendredi 15 mai est une journée pédagogique).

Activités prévues

Voici un aperçu des activités incluses dans le voyage :

- **Jour 1** : Ascension de la Tour du CN, Tour d'orientation du Centre-ville de Toronto, magasinage libre et souper au Centre Eaton
- **Jour 2** : Journée complète à Canada's Wonderland, souper-spectacle au Medieval Times
- **Jour 3** : Visite du Zoo de Toronto

Inscriptions et paiements

- **Places limitées** : Les **48 premiers élèves** inscrits et ayant payé le **1er versement** seront priorisés.
- **L'inscription se fait donc selon le principe du premier inscrit, le premier choisi.**

Coût total du voyage : 608,00 \$

Ce montant inclut :

- Transport en autocar
- 2 nuits à l'hôtel Spark by Hilton (**4 élèves par chambre non mixte**)
- Activités et billets d'entrée
- Déjeuners à l'hôtel
- Souper au Medieval Times
- L'accompagnement et la supervision par des membres du personnel de l'école qui connaissent bien les élèves
- L'accompagnement et la coordination du voyage par un guide de l'agence de voyages
- Taxes et pourboires

À prévoir en plus : argent pour 3 dîners et 2 soupers, souvenirs et dépenses personnelles.

Modalités de paiement

- **1er paiement lors de l'inscription:** 205,00 \$ à faire entre le **20 et le 30 octobre 2025**
- **2e paiement :** 403,00 \$ à faire entre le **12 et le 19 février 2026**

L'inscription et le premier paiement se font en ligne à l'adresse suivante :

https://activites.csspo.gouv.qc.ca/activites/voyage-des-finissants_2

La plateforme d'inscription s'ouvrira **le lundi 20 octobre à 8h30**.

Avant cette date, un message de « *page introuvable* » s'affichera.

Le deuxième paiement se fera sur la plateforme d'Alta Voyages. Un rappel vous sera fait par courriel en temps et lieu. N'oubliez pas de consulter régulièrement vos courriels et les pourriels!

Conditions de participation

La participation au voyage est un **privilège et non un droit**. L'école se réserve le droit de le retirer si les conditions suivantes ne sont pas respectées :

- Respect du **code de vie** de l'école;
- **Assiduité minimale de 95 % (absences et retards)** (sauf pour raisons majeures : maladie, accident, décès, tribunal, participation comme athlète ou artiste à un événement sportif ou culturel d'envergure);
- Aucun **incident de violence ou d'intimidation pendant l'année scolaire**.

Important : **Aucun remboursement** ne sera accordé en cas de retrait pour non-respect de ces règles.

Règlements pendant le voyage

- Le **code de vie de l'école** s'applique tout au long du voyage;
- **Interdiction stricte** de consommer ou transporter des substances illicites (cannabis, alcool, etc.).
- **Interdiction formelle de vapoter (nicotine, cannabis ou autre) en tout temps et en tout lieu.**
- Toute infraction entraînera des mesures disciplinaires selon la gravité du geste posé pouvant aller jusqu'à une **exclusion du bal des finissants**.

Les consignes seront rappelées aux élèves la semaine précédant le départ.

Politique d'annulation

Consultez les conditions générales d'Alta Voyages : <https://altavoyages.ca/conditions-generales/>

Avant le 16 mars 2026 (60 jours avant le départ) : Aucune pénalité, **des frais de service de 25\$ par personne sera retenu en cas d'annulation;**

Du 16 mars 2026 au 15 avril 2026, soit 59 à 30 jours avant le départ : **50 % du coût du voyage non remboursable;**

À partir du 16 avril 2026, soit 30 jours avant le départ : **100 % du coût du voyage non remboursable;**

Substitution de voyageur : **25,00\$ de frais en tout temps.**

Vous êtes fortement invités à souscrire à une assurance **annulation/interruption**, au cas où le voyage devrait être annulé ou interrompu **ou si votre enfant se voit exclu du voyage en raison de son comportement ou de son manque d'assiduité**. Dans une telle situation, ni l'agence de voyages, ni l'école, ni le CSSPO ne rembourseront les frais d'annulation de voyage ainsi que les frais de retour à la suite d'une interruption de voyage.

Pour toute question

Veuillez contacter :

- **Mme Isabelle Raymond** : isabelle.raymond@csspo.gouv.qc.ca
 - **M. Joffrey Huguet-Latour** : joffrey.huguet-latour@csspo.gouv.qc.ca
-

Merci de votre collaboration,

Isabelle Raymond
Technicienne en loisirs

Joffrey Huguet-Latour
Directeur adjoint